

L'AGENCE DE L'EAU SEINE-NORMANDIE

PEUT VOUS AIDER :

- à mieux lutter contre la pollution
- à mieux utiliser les ressources en eau

QUELLES AIDES, POUR QUELS TRAVAUX ?

OPERATIONS	TYPE D'AIDE	TAUX	OBSERVATIONS
- Etudes globales sur un thème transversal et particulier <i>(ex : caractérisation d'un effluent, inventaire des rejets, des technologies...)</i>	Subvention	50%	Les études d'ingénierie liées à des réalisations sont intégrées aux coûts des travaux
- Création et amélioration des dispositifs d'épuration <i>(ex : station d'épuration des eaux usées)</i>	Subvention + Prêt	30% 50%	Sur la base d'un prix de référence calculé par l'Agence.
- Prétraitement avant raccordement <i>(ex : dégrilleurs, mise en conformité des rejets des effluents de radiologie, de médecine nucléaire, mise en place de la collecte et le stockage rationnel et séparatif des déchets avant leur envoi en centre de traitement, bacs à graisses)</i>	Subvention + Prêt	30% 50%	
- Traitement des eaux pluviales <i>(ex : déboureur, déshuileur)</i>	Subvention + Prêt	30% 50%	
- Prévention des pollutions accidentelles <i>(ex : Mise sous rétention des produits toxiques : chimies de radiologie, produits de laboratoires...)</i>	Prêt	80%	
- Collecte et traitement des déchets industriels spéciaux <i>(ex : solvants, chimies de radiologie)</i>	Subvention <i>(jusqu'à 50 T/an/site)</i>	50%	L'aide est directement versée aux collecteurs et aux centres de traitement conventionnés par l'Agence.
- Réseaux d'assainissement : création et réhabilitation, mise en séparatif des réseaux	Subvention + Prêt	30% 50%	

- Les prêts sont à taux 0, remboursables en 8 ans.
- A la demande du maître d'ouvrage, les prêts inférieurs à 100 000 € pourront être transformés en subvention avec un coefficient de conversion de 0,2.
- Les prêts inférieurs à 40 000 € sont systématiquement convertis en subvention avec un coefficient de conversion de 0,2.

QUI CONTACTER ?

AGENCE DE L'EAU SEINE-NORMANDIE

DIRECTION DES ACTIONS INDUSTRIELLES

SERVICE INDUSTRIE OUEST

21 rue de l'Homme de Bois

BP 50081

14 603 HONFLEUR CEDEX

☎ : 02.31.81.62.70

Important : associer l'Agence de l'Eau Seine-Normandie en amont du projet, avant d'effectuer toutes commandes d'études ou de travaux.